S'Kleeblattel

In Kleeborg isch gut laawe

Commune de Cleebourg / Bremmelbach



Janvier
2022

Votre magazine d'informations locales
Commune de Cleebourg et Bremmelbach

Le Mot du Maire

En cette fin d'année 2021 nous subissons tous, une nouvelle fois les restrictions et limitations liées à cette crise sanitaire qui dure. Le conseil municipal, comme celui des communes voisines a choisi de limiter les manifestations regroupant de nombreuses personnes selon les recommandations sanitaires en vigueur et afin de vous protéger au mieux. C'est ainsi que nous avons décidé de ne pas organiser cette année encore la fête des aînés et nous le regrettons. Cette occasion de rencontre est habituellement un moment fort et nous espérons que cela n'est que partie remise.

Dans ce numéro de notre journal, vous trouverez nombre d'informations, vous verrez que la commune continue à investir et que les travaux réalisés ou en voie de l'être sont nombreux. Nous faisons le maximum pour faire face aux besoins et pour rendre nos deux villages accueillants. Nous avons lancé une opération « fleurissement » de nos villages qui va prendre son essor en 2022 avec des barrières fleuries, des espaces aménagés nouveaux et un équipement pour assurer l'arrosage en haute saison. Bremmelbach n'est pas oublié, vous pourrez lire son actualité locale, les travaux dans le logement sont terminés, la nouvelle mairie a pris ses marques au rez de chaussée du bâtiment et nous avons célébré l'armistice, cette année devant le monument des enfants sur la place de l'église.

Comme les communes du vignoble nous sommes intégrés à la dynamique qui se développe sur le territoire avec les projets touristiques et le plan vélo que nous avons élaboré avec la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA). Ces itinéraires cyclables vont concourir au développement de nos villages, à l'économie générale et à celle de nos acteurs touristiques, hôtels, restaurants, gites ou notre cave viticole. Vous trouverez dans ce journal un extrait du plan de ces itinéraires.



Notre conseiller municipal féru d'histoire locale, Joseph Eblin vous a préparé un article sur l'histoire de Cleebourg et sur les articles de presse d'il y a tout juste 100 ans.

Un souci toujours présent est le niveau des effectifs de l'école primaire ; Je n'accorde aucune dérogation et les enfants de nos villages doivent être scolarisés sur place. Il en va de la survie de notre école, aussi nous réfléchissons aux moyens de développer les gardes d'enfants en complément des périscolaires existants, les volontaires seront les bienvenus(es)

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et tout le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de rester en pleine santé, de passer de belles fêtes de Noël un *e guëter Rùtsch ins neje Johr.*

Soyez prudents, prenez soin de vous.

Serge Strappazon
maire de Cleebourg Bremmelbach

Le Mot du Maire délégué



Petit à petit l'année 2021 se termine, même si la vie a repris son cours (presque) normal, il nous faut toujours rester prudents et vigilants tant que la menace sanitaire ne sera pas définitivement écartée.

Les élections sont déjà lointaines, pour le bureau de Bremmelbach elles se sont déroulées à la salle des fêtes de Cleebourg, les deux scrutins et la contrainte sanitaire nous obligeant à adopter cette solution impérative, une première dans la vie de notre village.

La rénovation de l'appartement place de l'église est terminée, les entreprises se sont succédées pour donner un coup de jeune à ce duplex. Le transfert de la mairie annexe nécessite encore quelques petits points de détails, mais déjà deux mariages y ont été célébrés, nous pouvons nous y rencontrer sur rendez-vous au 06.40.92.28.38.

Dans le cadre de ce transfert, et par décision en conseil municipal, l'ancienne mairie a été vendue, elle aurait nécessité beaucoup trop de frais de réfection et n'apportait plus aucun intérêt à la commune.

Happés par le joli pont fleuri sur le chemin de Compostelle, les randonneurs sont invités désormais, à faire une halte à Bremmelbach, une belle table avec bancs les encouragent à méditer, et, dans un futur proche les cyclotouristes en profiteront en se promenant sur la piste cyclable qui passera par cet oasis de verdure.

La jeunesse s'installe au village, pour leur distraction, une belle table de tennis de table a été installée au city parc, des filets neufs ont été posés sur les différents poteaux de sports collectifs, nous pensons déjà à d'autres activités.

Cette année, le 11 novembre a été célébré à Bremmelbach, cette manifestation commémorative a permis de rassembler nos deux villages dans un moment solennel et de prendre le pot de l'amitié au Basestubel, chez Marc, notre restaurateur local.

Le village a été décoré pour Noël, des volontaires pleins d'entrain et de bonnes idées ont contribué à cette belle action, bravo et félicitations à eux.

En attendant l'année 2022, je vous souhaite à tous, de joyeuses fêtes de fin d'année.

Dominique DEMANGE
maire délégué

NOUVELLE MAIRIE ANNEXE

Encore quelques finitions, mais le plus gros est fait !











Les Voeux



Mesdames, Messieurs,
chers citoyens du Pays de Wissembourg,

Une fois encore nous avons dû composer avec la crise sanitaire et tout au long de cette période d'incertitude, la Région vous a accompagnés. Près de 3000 PC distribués aux lycéens du lycée Stanislas de Wissembourg et du séminaire de Walbourg depuis 3 ans, ont permis la continuité de l'enseignement. Grâce aux dispositifs initiés en urgence par la Région et alimentés par 4 partenaires (Région, CEA, CdC, Banque des territoires), 20 avances remboursables ont été attribuées aux entreprises, commerces et associations de 6 communautés de communes du Nord Alsace pour près de 230 000 euros.

Le mois de juin dernier a été marqué par les élections régionales et je tiens à vous remercier bien sincèrement pour votre confiance. Les défis à relever sont nombreux et j'aimerais en évoquer quelques-uns.

Réussir la transition écologique est une nécessité ! La Région encourage de nombreux projets de transition énergétique et de rénovation thermique de bâtiments communaux, associatifs ou de sociétés, tels que ceux des sociétés SCI LJMC à Schleithal ou Terres et Maison Gestion à Wissembourg.

La mobilité n'est pas en reste. La région soutient l'installation de bornes électriques dont le réseau doit être considérablement étoffé. Le projet emblématique de renforcement de l'offre ferroviaire des lignes transfrontalières suit son cours avec la publication d'un appel d'offre européen fin 2021.

Notre territoire à dominante rurale est une force à consolider et la région accompagne nos producteurs agricoles dans leurs nombreux défis : conversion à l'agriculture biologique, préservation des ressources en eau, etc. (Sarl Fraisal, les Vergers Hecky, la Ferme Burger, la mirabelle d'or...)

Assurer un avenir à nos jeunes, c'est aussi préserver la biodiversité avec notamment un ambitieux programme sur les rives du Rhin et de la Sauer.

Préserver la santé de chacun se traduit entre autres, par le financement par la Région, de près de 16000 places de formations paramédicales (infirmiers, aides-soignants...), dont 30 places d'aides-soignants à l'hôpital de Wissembourg. En raison de la pandémie, le nombre de places est considérablement augmenté et elles sont réparties sur tout le territoire. Par ailleurs, la Région accompagne techniquement la formation de 30 jeunes en bac pro accompagnement, soins et services aux personnes au lycée Stanislas.

L'attractivité de notre territoire est tirée par un tissu industriel, artisanal et commerçant très dynamique. De nombreuses sociétés ont su se réinventer en investissant dans des équipements plus performants et des outils numériques, encouragés en cela par la Région (Alsaveur, Meyer, Hege...). Le nom de domaine .Alsace proposé par la Région, permet également aux sociétés d'affirmer leur identité territoriale et leur culture transfrontalière.

L'offre touristique et culturelle très développée sont également un atout. L'emblématique projet « chemin des cimes », fortement soutenu par la Région, a vocation à bénéficier à tout l'écosystème environnant.

Cependant, l'attractivité se mesure surtout aussi dans nos communes et je suis très à l'écoute des maires et des associations qui sont au cœur de notre quotidien. Ainsi sur le Pays de Wissembourg, plus de 30 projets ont pu être votés, tous types confondus, englobant l'étude d'un projet urbain à Hunspach, la rénovation de la mairie et création d'une aire de jeux à Oberhoffen-lès-Wissembourg, diverses manifestations culturelles et sportives... et bien d'autres encore.

Retrouvez l'ensemble des dispositifs aides de la Région sur https://www.grandest.fr/aides/

Ich winsch eich e gutes neijes Johr, àlles Beschte ùn hauptsalich d'Gesùndheit!

Evelyne Isinger - Salmbach

Conseillère régionale,
déléguée aux mobilités transfrontalières,
evelyne.isinger@grandest.fr

Maison de la Région Alsace du Nord,
tél : 03 88 03 40 80
maison.saverne-haguenau@grandest.fr

ALSACE
Collectivité européenne

Canton de WISSEMBOURG

Vos Conseillers d'Alsace
à votre écoute !

Depuis le 1er janvier 2021, les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin forment la Collectivité européenne d'Alsace, une structure unique en France. La Collectivité européenne d'Alsace est présidée par Frédéric Bierry.

La nouvelle collectivité regroupe près de 2 millions d'habitants, dispose d'un budget de près de 2 milliards d'euros, dont près de 300 millions en investissement.

Nous voulons renforcer l'efficacité des politiques publiques ainsi que l'attractivité de notre territoire.

La collectivité exerce des compétences aussi variées que la famille, la petite enfance, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap.

Elle a en charge l'insertion, le RSA, l'emploi, les collèges, mais aussi l'environnement, les 6 500 kms de routes et 2 500 kms d'itinéraires cyclables, l'aménagement et le développement du territoire, ou encore l'habitat.

Elle bénéficie également, grâce à la loi Alsace du 2 août 2019, de compétences spécifiques, de nature à répondre aux caractéristiques de l'Alsace : la promotion du tourisme et du bilinguisme, la coopération transfrontalière avec l'Allemagne et la Suisse, et la création d'un conseil de développement.

Elle s'est vue attribuer le transfert de 300 kilomètres de routes et autoroutes non concédées, et aura aussi la capacité à instaurer un mécanisme de régulation du trafic poids lourds à l'échelle de l'Alsace.

L'année 2022 sera celle où nous allons déployer concrètement ces nouvelles missions.

Nous sommes sur tous les fronts depuis la création de Collectivité européenne d'Alsace.

Depuis sa création, la Collectivité européenne d'Alsace s'est structurée de manière à initier et mettre en œuvre des actions qui vont au-delà de son champ de compétence :

- le Plan de rebond de 330 M€ pour soutenir l'économie alsacienne, mais aussi les acteurs de la culture et de la santé ;
- le Service public alsacien, pour rendre aux Alsaciens un service public de qualité plus proche, plus simple et plus efficace, afin de ne laisser personne au bord du chemin ;
- le « Tour d'Alsace en 80 jours » pour retisser le lien démocratique avec les citoyens.

Toujours à vos côtés, vos élus vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année, et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

E glickliches nejes Johr in Ejch alli.

Stéphanie Kochert et Paul Heintz,
Conseillers d'Alsace du canton de Wissembourg.



Votre contact :
Funda DONER
03 88 76 62 94
funda.doner@alsace.eu

Etat Civil

Naissances

CLEEBOURG

• Elsa ORTIZ (F) – 28/10/2021
fille de Delphine SCHOTT et Sébastien ORTIZ

BREMMELBACH

• Kayden ACKERMANN (M) – 13/03/2021
fils de Tiffanie SCHAUER et Steve ACKERMANN

• Gabin HOERTH (M) – 30/05/2021
fils de Vanessa GAROIS et Emmanuel HOERTH

Mariages

CLEEBOURG

• 16/01/2021
MÜLLER Lolita Dominique et DOS SANTOS Reynald

• 17/02/2021
LAMBERT Léa Clara Tiare et RIEGER Virgil

BREMMELBACH

• 23/01/2021
GARCIA Florence Marine Karine
et WEISS Justin Sébastien Guillaume

• 03/07/2021
PADAMO Tassimina Yassin
et SCHWEIGHARDT Stéphane

Décès

CLEEBOURG

• JACKY (STEYGER) Marie Louise – 24/01/2021
• SCHENCK Madeleine – 21/03/2021
• SCHULLER Eugène – 18/04/2021
• SCHMITT Antoine – 09/05/2021 (non-résident)
• WINTER (SCHUTZ) Yvonne – 19/06/2021
• HAURY Jacques – 07/08/2021 (non-résident)

Décès

CLEEBOURG

• MICHAEL Frédéric – 18/08/2021
• JAUTZY Pierre – 04/11/2021
• SCHUTZ Jean-Claude – 23/11/2021

BREMMELBACH

• DEISS Elise 13/01/2021 (non-résidente)
• MORITZ (SCHMITT) Yvonne – 31/05/2021

Anniversaires

• 13/02/2021 – Mme OTT Marie Louise – 85 ans
• 15/02/2021 – M. SCHWENCKER Jean-Pierre – 80 ans
• 22/03/2021 – Mme PFLUG Caroline – 90 ans
• 23/03/2021 – M. MAYER Lucien – 85 ans
• 08/06/2021 – Mme BECKER Madeleine – 90 ans
• 09/07/2021 – Mme JAUTZY Elise – 90 ans
• 06/08/2021 – M. BERNHARDT Antoine – 80 ans
• 13/09/2021 – M. HAAS Frédéric – 90 ans
• 13/11/2021 – Mme Emmy NIESS – 95 ans
• 24/11/2021 – Mme HALLER Salomé – 95 ans
• 23/12/2021 – Mme STARCK Lucie – 90 ans

Anniversaires de mariage

• 22/04/2021 – 60 ans
M. et Mme LACROIX Henri et Emma

• 10/07/2021 – 50 ans
M. et Mme SCHNEIDER Ernest et Sylvie

• 29/10/2021 – 50 ans
M. et Mme JACKY René et Christiane

• 30/10/2021 – 50 ans
M. et Mme ROTT Georges et Lina

• 18/11/2021 – 55 ans
M. et Mme BRUG Gérard et Bernadette

• 19/11/2021 – 55 ans
M. et Mme HAAS Alfred et Alice

Remise des médailles de tourisme



De nombreux élus et représentants du domaine du tourisme étaient présents.

Rittershoffen le vendredi 26 novembre 2021
Le vendredi 26 novembre en soirée, dans la salle des fêtes de Rittershoffen la remise des médailles du tourisme a fait l'objet d'une cérémonie organisée par Alsace Destination Tourisme (ADT) en présence du président de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) Frédéric Bierry, de la présidente de l'ADT, Nathalie KALTENBACH, de son directeur général Marc Levy et de la directrice de l'office du tourisme de l'Alsace verte Barbara Packy.

Parmi les lauréats **notre concitoyen FREDERIC JACKY s'est vu décerner la médaille de bronze du tourisme** en récompense de ses acticités nombreuses dans le domaine du tourisme : village de gîtes, confrérie des quatre bans etc. Lors de la remise de sa médaille les représentants de la confrérie étaient présents.
Bravo à lui, une nouvelle fois un cleebourgeois se distingue dans le domaine de la promotion de notre beau territoire.

Cynthia Colombo, gagnante de l'édition 2021 d'Stimme



A tout juste 40 ans, la Cleebourgeoise Cynthia Colombo, professeur de chant/Coach vocal, a charmé le jury et remporté la victoire après s'être imposée dans le cœur des juges et du public. Elle a gagné l'édition 2021 d'Stimme, le concours de chant en alsacien. La finale de la quatrième édition de la compétition avait lieu au complexe culturel de Sélestat (Tanzmatten) le vendredi 14 mai dernier.

Un rendez-vous manqué en 2020, pour cause de pandémie planétaire, des sélections commencées en novembre 2019 : il aura finalement fallu attendre près d'un an et demi pour que les trois finalistes, retenues sur les 30 candidats au départ, puissent enfin ouvrir leur univers au public.

Trois participantes concouraient en finale, accompagnées par MatsKat et ses musiciens.
La chanteuse lauréate a gagné le droit d'enregistrer son propre album en alsacien. Elle a été désignée à égalité par le vote du public et du jury. Et quel public ! Dès 20 h, début du concours, plus de 400 spectateurs se sont connectés sur le site de France 3 Grand Est.

Au programme de la soirée, deux titres pour chacune des participantes.

Le concours d'Stimme a pour objectif de faire découvrir et émerger les nouveaux talents de la chanson en dialecte. Au menu, des standards de la variété française et internationale adaptés en alsacien. Cynthia Colombo a suscité l'émotion avec ses deux chansons. La première, Mei Lawe in Rosarot est reprise de La vie en rose. La célèbre chanson d'Edith Piaf, mais toute en swing/jazz.

La seconde chanson est intitulée 's reicht niemols aus. C'est une adaptation personnelle de Never enough, chanson de Loren Allred superbement mise en scène dans le film The Greatest Showman (avec Hugh Jackman et Rebecca Ferguson).

Née en 1981 à Oberhoffen-les-Wissembourg (Bas-Rhin), Cynthia est montée sur les planches à 14 ans, lors d'une soirée dansante. Elle enseigne le chant depuis 15 ans à Cleebourg (Bas-Rhin).
France Bleu Elsass, partenaire de l'évènement avec France 3 Alsace et l'Office pour la langue et les cultures d'Alsace et de Moselle (Olca), décrit Cynthia Colombo comme «une chanteuse passionnée qui aime faire vibrer, faire rêver et célébrer la vie avec le public».

Vous pouvez découvrir son univers et toute son actualité sur sa page web www.cynthia-colombo.com.
Un grand Bravo à Cynthia...

Travaux

• Toiture de la salle des fêtes - côté salle de répétition de la Vogesia : Le conseil municipal a décidé de financer le remplacement de la toiture de la salle de répétition de notre musique La Vogesia.

Cette opération a fait l'objet d'une concertation avec l'association qui a elle-même entrepris la rénovation de ces locaux. Après des travaux de désamiantage, la société Toreilles toitures, titulaire du marché a réalisé les travaux de pose d'une nouvelle toiture en bacs acier isolés. Le coût des travaux pour la commune est de 38 642 euros TTC.

• Aménagement du ruisseau au bas de la rue des Tuiles et pose de barrières de sécurité : Le ruisseau en bas de la rue des Tuiles, au fil des crues a commencé à éroder le soubassement de la route qui le borde. Il devenait indispensable de procéder à des travaux de confortement qui, après étude ont consisté à la pose de préfabriqués béton pour guider l'eau lors des fortes pluies. Afin d'assurer la sécurité des usagers, il a été décidé de procéder à la pose de barrières de sécurité tout au long de cet ouvrage : coût des travaux 22 630 euros TTC.



• Rénovation de la route entre l'église protestante et le chemin des vergers : Cette portion de route subit également des désordres lors des crues répétitives de printemps. Une étude a été réalisée et un dossier d'autorisation déposé suite à l'intervention d'une personne riveraine qui a saisi les services compétents de l'Etat. La commune avait prévu le financement de ces travaux et tout était prêt pour une réalisation l'été dernier; Cependant nous n'avons pas eu l'autorisation de réalisation et le dossier est en suspens.

• Rénovation ancien presbytère de Bremmelbach : Le logement duplex à l'étage, libéré par son locataire nécessitait des travaux de rénovation conséquents. Un dossier a été monté pour le subventionnement de ces travaux et les entreprises ont pu intervenir afin de permettre la location de ce duplex. Une cuisine équipée a été aménagée, les salles de bains rénovées ainsi que les peintures et papiers peints tout comme l'escalier. L'ancienne mairie a été transférée au rez de chaussée (ancienne MAM) et des travaux de remise en état ont été effectués ainsi que l'isolation totale du bâtiment. Deux dossiers de subventions ont été montés également. Le coût total des travaux est de 62 557 euros dont 39 565 € de subventions et 20 000 € de don soit un reste à réaliser de 2992 €.

• Remplacement des lampes de l'éclairage public du village par des ampoules leds et installation d'une télégestion centralisée en mairie : Après étude avec des conseillers spécialisés en économies d'énergie et audit réalisé par Electricité de Strasbourg une opération a été lancée pour réaliser des économies substantielles d'électricité. Les lampes des rues Principale, du Moulin, des Vignes, des Tuiles, du Presbytère et de la route des Vosges seront remplacées par des leds. Par ailleurs des modules de télégestion seront installés dans les armoires d'éclairage public qu permettront une gestion depuis la mairie des horaires de fonctionnement de l'éclairage public Ces travaux devaient être réalisés courant 2021 mais des problèmes d'approvisionnement liés à la crise sanitaire ont rétardé les travaux qui sont commandés à l'entreprise titulaire du marché. Coût des travaux environ 50 000 euros.

• Mise à niveau du réseau incendie : Après diagnostic réalisé en liaison avec le syndicat des eaux et de l'assainissement de Riedseltz (SIEARR), nous avons lançé les travaux de mise à niveau du réseau d'incendie de Cleebourg : Suppression de poteaux d'incendie, remplacement, mise en place de nouveaux de manière à disposer d'une couverture incendie du village optimale et totale. Pour Bremmelbach, le réseau d'incendie avait été mis à hauteur précédemment. Coût des travaux: 22500 € TTC.



• Draînage latéral de l'Eglise protestante : les travaux de draînage de la façade exposée de l'Eglise protestante ont été réalisés pendant l'été. Le coût des travaux s'est élevé à 7636 euros.

• Installation de tables de ping pong à Cleebourg et Bremmelbach : deux tables de ping pong ont été achetées et posées par notre ouvrier communal dans le parc de l'école et près de l'aire de jeux de Bremmelbach.



Fleurissement

Par la mise en place du „trèfle" à l'entrée de la commune de Cléebourg, nous avons entamé notre projet de fleurissement de nos deux beaux villages.

Il a été planté près de 3500 bulbes : des crocus, des narcisses, des jacinthes, myosotis et des tulipes.

A la vue de ce grand bouquet de fleur, un sourire nous a été offert par ces couleurs vives et flamboyantes.

Dans le but de ramener plus de couleur dans la rue principale, nous installerons en 2021 près de 20 barrières ornées d'un trèfle. Dès le printemps 2022, ces barrières supporteront des bacs qui déborderont de fleurs.

Les massifs en béton sur la place du tilleul ont, par un habillage en bois, eu droit a une nouvelle jeunesse. Afin de répéter les images, des bulbes printanières seront plantés dans ces bacs.

Après avoir effectué les travaux de drainage à l'Église protestante, nous sommes en train d'installer un massif fleuri où vous retrouverez des couleurs et des fleurs en harmonie avec celles de la rue principale.

A Bremmelbach, à l'entrée du village, nous avons planté un Tilleul Tilia cordata et installé des bacs à fleurs sur le pont. Divers endroits seront réaménagés.

Afin de faciliter l'arrosage de toutes ces nouvelles plantations, la remorque/citerne a été équipée d'une pompe d'arrosage. Pendant la période estivale l'équipe communale sera renforcée afin de garantir l'entretien et la beauté des fleurs.

La floraison du trèfle au printemps dernier était un succès, nous allons continuer le fleurissement à cet endroit avec d'autres plantes d'été/automne.



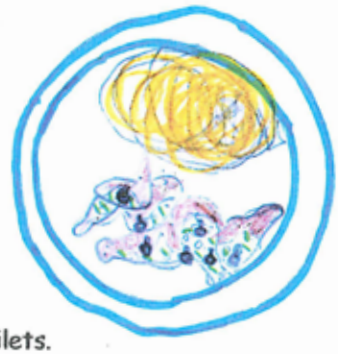


COQ AU RIESLING

Recette d'Estelle MATTEL

Pour 6 personnes

- 1 coq fermier de 2,4 kg enviror
- 200 g de farine
- 1 verre d'huile
- 1 carotte
- 1 oignon
- 2 échalotes
- 1 bouquet garni
- 3/4 l de riesling
- ¼ l de fond de volaille ou d'eau additionnée d'une tablette de bouillon de volaille
- 100 g de beurre + 100 g de farine pour le beurre manié
- 250 g de crème fraîche
- 250 g de champignons de Paris ou de morilles
- sel et poivre



- Découper le coq : réservez les cuisses, les ailes et les filets.
- Avec la carcasse, préparez un fond de volaille qui sera ajouté par la suite à la sauce.
- Pour ce fond, couvrez la carcasse avec de l'eau, ajoutez quelques légumes aromatiques (une carotte, un peu de céleri et de poireau), salez, poivrez et laissez mijoter durant 1 h.
- Salez et poivrez les cuisses, les ailes et les filets.
- Farinez - les puis faites - les revenir dans l'huile.
- Ajoutez la mirepoix, c'est -à- dire l'oignon, les échalotes et la carotte coupés en petits morceaux.
- Mouillez avec le riesling.
- Ajoutez le fond de volaille.
- Couvrez la cocotte et laissez mijoter pendant 1 h 30.
- Pendant ce temps, préparez le beurre manié : mélangez les 100 g de beurre qui doit avoir la consistance d'une pommade, avec les 100 g de farine.
- Lorsque le coq est cuit, sortez les morceaux et gardez-les au chaud. .
- Mêlez le beurre manié à la sauce à l'aide d'un fouet.
- Ajoutez la crème fraîche et laissez réduire jusqu'à consistance de nappage (quand la sauce nappe la cuillère).
- Passez la sauce au chinois.
- Faites revenir au beurre les champignons et disposez-les sur les morceaux de coq.

GALETTES AUX POMMES
APFELKIECHLE

Recette de Marguerite MAYER

Pour 4 personnes :

- 5 œufs
- 100 g de sucre fin
- 2 sachets de sucre vanillé
- 1 pincée de sel
- 250 g de farine
- 1 / 4 litre de lait
- 4 pommes (reinettes ou boskoop)







- Battre les 5 jaunes d'œufs avec le sucre fin et le sucre vanillé jusqu'à l'obtention d'une mousse blanche.
- Ajouter au fur et à mesure la farine et le lait.
- En dernier, battre les blancs d'œufs en neige et les mélanger délicatement à la pâte.
- Eplucher les pommes, les couper en rondelles et les plonger dans la pâte.
- Faire frire des petites galettes de pâte dans un peu d'huile.
- Saupoudrer de sucre.

Rappels



• BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Il est formellement interdit de brûler les déchets verts à l'air libre. Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres vivants et l'environnement (particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que de rouler pendant 14 000 kms avec une voiture à essence neuve.
Les déchets verts font partie des biodéchets, il est donc possible de les utiliser en paillage ou en compost, par exemple, car ils sont biodégradables.
Il est également possible de les déposer à la décharge mise à votre disposition à Cleebourg et ouverte du premier samedi du mois d'avril au dernier samedi du mois d'octobre, de 14h00 à 16h00. Pour rappel, seuls ces déchets verts sont acceptés (déchets de tontes, tailles de haies, etc...). Les terres végétales sont tolérées sur accord, selon le volume. Tous les déchets de constructions (bois, béton, plâtre, remblai, etc...) ne sont pas admis et doivent être ramenés à la déchetterie de Wissembourg ou vers les sites dédiés. De même, afin d'éviter la saturation de notre décharge, les souches, troncs d'arbres et grosses branches ne sont plus acceptés.
Brûler des déchets est passible d'une amende (code de l'environnement).

• CHIENS

La divagation des chiens n'est pas autorisée aussi lors des promenades dans le village et aux abords tenez vos animaux en laisse.

• NUISANCES SONORES

De nombreuses réclamations relatives à certaines nuisances sonores ont été émises ces derniers temps. Il faut distinguer plusieurs types de nuisances sonores :
Concernant les bruits dus aux activités de bricolage et de jardinage par exemple, la commune n'a pas souhaité, pour le moment, prendre d'arrêté interdisant ces pratiques durant certaines heures ou certains jours de la semaine, comptant sur le bon sens de chacun afin de respecter, autant que faire se peut, la tranquillité d'autrui. Cependant, il paraît évident que de passer la tondeuse à l'heure du repas de midi ou le dimanche après-midi, ou encore couper son bois le soir par exemple, entraîne certaines gênes, voir agacements pour ses voisins. En général, il est préférable de pratiquer ce genre d'activité les jours ouvrables entre 8h30 et 19h00, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et d'éviter les dimanches et jours fériés. Une petite discussion amiable avec ses voisins permet souvent de régler ces petits différents !
Concernant les tapages nocturnes, si aucun dialogue n'aboutit, l'appel aux forces de l'ordre (gendarmerie) est conseillé pour leur demander d'intervenir et encore une fois, si vous êtes vous-même amené à faire un peu de bruit tard le soir ou le dimanche après-midi de façon occasionnelle, prévenez vos voisins ! Ils seront de suite plus conciliants.

• CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYONS LES BONS REFLEXES

Nous sommes passés à l'heure d'hiver et la nuit tombe plus rapidement, l'approche des fêtes de Noël est propice aux cambriolages, soyons attentifs et prudents.



IL Y A UN SIÈCLE, NOS VILLAGES DANS LES JOURNAUX DE WISSEMBOURG

Une vente de bois est organisée le 30 mars 1921 au restaurant Au Tilleul.


Commune de Cléebourg.

2. Holz-Versteigerung.

Am Mittwoch, den 30. März 192[illegible] nachmittags 1 Uhr.

werden in der Wirtschaft „Zur Linde" nachstehende Holzarten und [illegible] versteigert:

[illegible]

Cléebourg, den 14. März 1921.

Der Maire: Haas.

A Bremmelbach le restaurant « Belle vue » organise une journée dansante le 17 avril


Bremmelbach.

Wirtschaft „zur schönen Aussicht"

Sonntag, den 17. April 1921:

Tanz-Vergnügen

mit flottem Orchester.

Gute Bedienung.

Reelle Weine und Bier

wozu höfl. einladet

758] **B. Walter.**

Un article du journal n°218 du 20 septembre fixe les dates des vendanges.

«*Cleebourg le 19 Septembre. Le début des vendanges de blanc a été fixé au lundi 26 pour les vignes situées en dehors du village et au mardi 27 septembre pour les vignes situées dans le village. Le glanage est interdit. Dans les parcelles épargnées par le gel, on s'attend à une vendange moyenne. Comme les raisins sont très sains, on s'attend, compte tenu des perspectives de très bonne qualité, à un marché du moût très dynamique.*»


Aus dem Kreise.

Cleebourg, 19. Sept. Der Beginn des Weißherbstes wurde für die außerhalb des Dorfes gelegenen Reben auf Montag, den 26., für die beim Dorfe gelegenen Reben auf Dienstag, den 27. September festgesetzt. Die Traubennachlese ist verboten. In der vom Froste verschont gebliebenen Gemarkung erwartet man über einen Mittelherbst. Da die Trauben sehr gesund sind, hofft man angesichts der in Aussicht stehenden ausgezeichneten Qualität auf ein flottes Mostgeschäft.

Une journée dansante est prévue le dimanche 1ER janvier 1922.


Cléebourg.

Sonntag, den 1. Januar 1922:

Große Tanzbelustigung

wozu freundl. einladet

Martin Jung.

Un article de l'édition du mardi 27 décembre invite les gens de l'arrondissement à prendre des cours de français. Nouvelle du pays, 24 Décembre. Des cours du soir pour l'apprentissage de la langue française sont actuellement organisés dans la quasi-totalité des communes de l'arrondissement. Malheureusement, pour beaucoup de monde, le zèle pour l'étude de notre langue nationale a diminué par rapport à la première année. En revanche, il y a partout une élite qui se caractérise par un courage plus important et ne se laisse pas décourager par les inévitables difficultés des études. Beaucoup de nos jeunes soldats ont constaté par eux-mêmes à quel point, même le peu qu'ils ont appris dans ces cours peut être utile. Ne serait-il pas avantageux d'obliger nos jeunes ayant quitté l'école à suivre ces cours pendant plusieurs années ? Cependant, il faudrait craindre que les plus désireux ne soient freinés dans leur progression rapide par les moins disposés. La question ici est de savoir si l'affirmation selon laquelle on peut être un bon français, même sans pratiquer la langue française conservera toute sa validité à long terme. Sans la langue, il est impossible de participer aux biens et aux réalisations spirituelles de notre patrie, et une fusion intime avec elle est difficilement concevable. D'ailleurs, la connaissance de la langue sera désormais absolument nécessaire pour l'avancement même le plus modeste dans une catégorie de fonctionnaire, dans le commerce et l'industrie. Il est donc irresponsable de laisser inexploitées les opportunités favorables offertes par l'Etat, les communes et même les particuliers. Cela n'est pas moins vrai pour les jeunes qui sortiront du système scolaire à l'avenir, qui doivent consolider et étendre ce qui a été acquis avec beaucoup de travail acharné à l'école afin de le maitriser.



Quel est l'âge réel de Cleebourg ?

Suite de l'article du S'Kleeblattel de Janvier 2021

Considérons la date du 13 juillet 1359 pour la plus ancienne charte relative à Cleebourg. Notre village atteindrait donc l'âge de 700 ans en 2059. D'ici là, beaucoup d'entre nous ne serons plus vivant pour fêter cet évènement. Afin de ne pas avoir à attendre très longtemps le prochain grand anniversaire, il est donc très motivant de chercher une source de première main plus ancienne dans les archives.



Les Puller dans la représentation du codex Manesse (vers 1900)



Der letzte Puller von Hohenburg.

Ein Beitrag

zur politischen und Sittengeschichte

des Elsasses und der Schweiz

im 15. Jahrhundert

sowie zur Genealogie des Geschlechts der Püller

von

Dr. Heinrich Witte

Oberlehrer am Gymnasium zu Hagenau

STRASSBURG

J. H. ED. HEITZ (HEITZ & MÜNDEL)

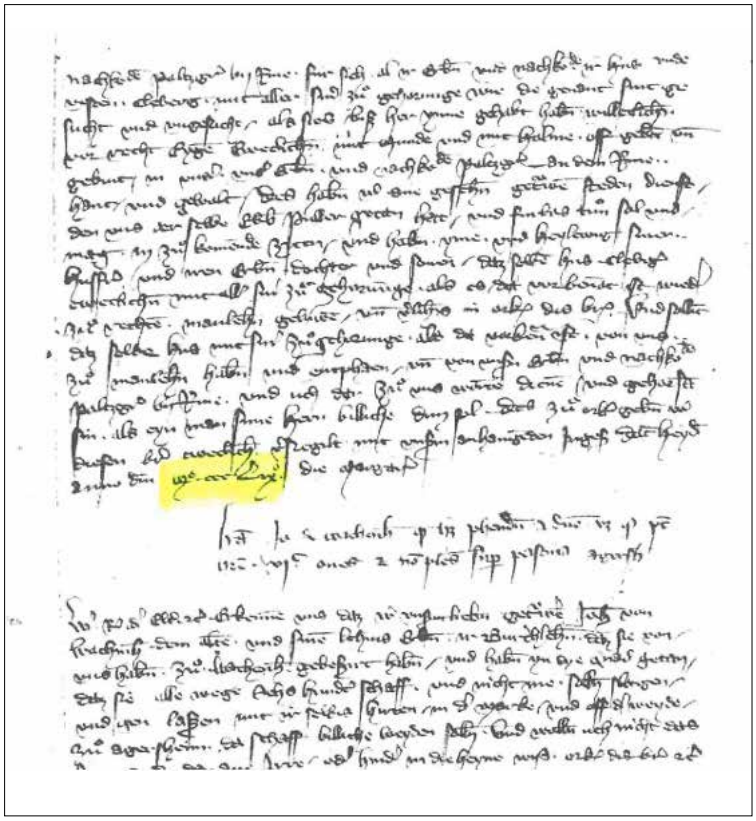
1893.

Dans « Der Lezte Puller von Hohenburg » publié en 1893, Heinrich Witte écrit en page 9 que le château Kleeburg a été cédé au prince palatin Robert Ier le 13 juillet 1350 pour le recevoir en fief

. L'auteur écrit que ce qui a motivé Eberhardt Puller à faire cette association féodale avec le palatinat reste mystérieux. Comme source, Witte cite les « Regesten der Pfalzgraffen », un registre des actes officiels des comtes palatin du Rhin de Jacob Wille. Pourtant, dans le paragraphe suivant, Witte écrit aussi qu'Eberhardt Puller et son épouse Heilewig abandonne le château pour le recevoir en fief le 13 juillet 1359.

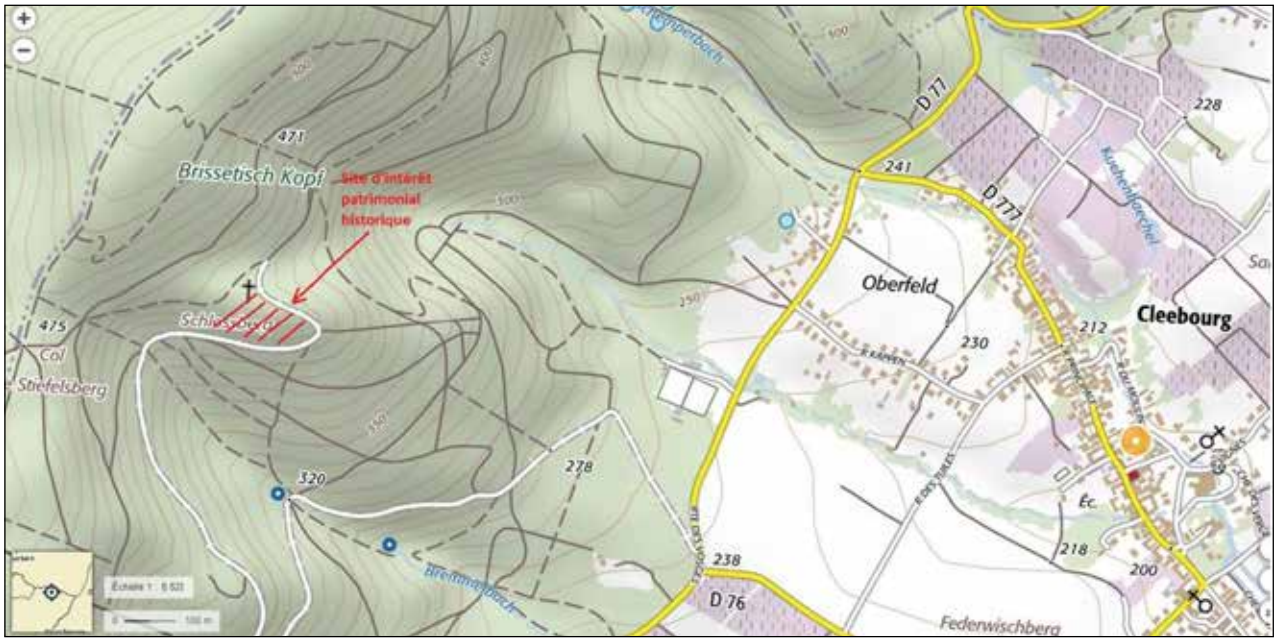
Le même évènement est donc cité le même jour à 9 années d'intervalles. Autre bizarrerie : comment peut-on céder 2 fois la propriété d'un château ?

Les références des documents sources sont données dans les « Regesten der Pfaltzgraffen ». Ces documents sont dans des cartulaires au Generallandesarchiv de Karlsruhe. La copie 67Nr799 folio 76 recto qui a fait l'objet de l'article dans le S'Kleeblattel de janvier 2021 donne la date du 13 juillet 1359. La référence de la seconde copie est 67Nr.805 folio 10 verso à folio 11 recto. Ce document est difficile à lire. Seuls quelques passages sont pour le moment déchiffrés. Le Generallandesarchiv a aimablement surligné l'année 1359 (chiffre romain) visible à la fin du document.



Copie 67Nr.805 folio 11 recto

On peut donc se demander s'il ne s'agit pas d'une coquille dans l'œuvre de Wille. Les dates correspondent, jusqu'au 9 qui se serait peut-être par mégarde transformé en 0 ? Les archives de Wissembourg n'ont pas trouvé de source historique du château Kleeburg qui fut jadis au Schlossberg. L'intégralité de la pièce 67Nr.805 folio 10 verso à folio 11 recto est disponible sur le site internet de la commune. https://www.cleebourg-bremmelbach.fr/Votre-commune/Histoire.html



Localisation du château Kleeburg au Schlossberg

Aides habitat

Réduire sa facture de chauffage, valoriser et sauvegarder son patrimoine vacant, sécuriser ses loyers ou recettes locatives, ou encore adapter son logement ou celui d'un proche à la perte d'autonomie sont autant de priorités sur lesquelles le Département apporte des solutions à travers son expertise technique et financière.

Vous êtes propriétaires ou copropriétaires de votre logement, le Département peut vous accompagner dans votre projet de travaux d'amélioration de votre habitat. En effet, rénover ou adapter son logement c'est améliorer son confort de vie au quotidien et diminuer sa consommation énergétique.

Le Département a mis en place des appuis pour vous accompagner financièrement dans vos projets de travaux de rénovation énergétique, de sauvegarde et valorisation de l'habitat patrimonial et d'adaptation du logement liés à la perte d'autonomie avec un suivi à chaque phase de votre projet : choix des travaux à effectuer, demande de subvention, élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides possibles ou encore visite d'un ergothérapeute à domicile pour des travaux spécifiques.

Une équipe de professionnels peut intervenir à votre domicile pour vous apporter des conseils en matière de consommation énergétique avec des économies directes sur vos factures d'énergie.

Si vous envisagez des « travaux d'amélioration de votre logement », un seul réflexe, contactez l'opérateur proche de chez vous :

- pour les travaux de rénovation : La société URBAM Conseil - au 03.29.64.05.90 ou par mail pig67@urbam.fr et consultez le site : http://www.urbam.fr

Permanences sur RDV à Wissembourg : 1er jeudi du mois de 13h30 à 15h à l'Unité Technique du CD67 - 22 rue Alfred Kastler Zone d'Activité Sud et 3ème jeudi du mois de 13h30 à 15h à la CC du Pays de Wissembourg - 4 quai du 24 Novembre.

- pour les travaux de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial (bâtiments construits avant 1948): le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord au 03 88 01 49 59 ou par mail : contact@parc-vosges-nord.fr

- pour les économies sur factures d'énergie : le SLIME : un chargé de visite SLIME au 03.88.76.63.01 ou slime@bas-rhin.fr

- pour les travaux d'adaptation du logement : le CEP CICAT au 03 88 76 16 50 ou par mail contact@cep-cicat.com ; permanences à Wissembourg les 1er et 3ème mardi du mois de 9h à 11h au centre médico-social, cour de la commanderie 2A rue de l'Ordre Teutonique

Retrouvez également toute l'information sur le site du Département du Bas-Rhin : https://www.bas-rhin.fr/habitat-environnement/renover-son-logement/

Pour toutes questions juridiques, financières et fiscales, vous avez également la possibilité de contacter l'ADIL : les consultations sont assurées par téléphone au 03 88 21 07 06, par courrier électronique (formulaire de contact sur www.adil67.org) ou sur rendez-vous par visioconférence toute la journée aux horaires habituels d'ouverture.



Le plan vélo intercommunal passe par Cleebourg et Bremmelbach

Sous l'impulsion de la Collectivité européenne d'Alsace et de son Plan Vélo 2030, les communautés de communes du Pays de Wissembourg et de l'Outre-Forêt ont décidé de s'associer afin d'élaborer ensemble un plan vélo intercommunautaire. Ce plan vélo a permis de planifier l'aménagement d'itinéraires cyclables structurants sur le territoire des deux communautés de communes. Il a été approuvé le 15 septembre 2020 par la communauté de communes du Pays de Wissembourg.

Deux axes cyclables structurants seront mis en œuvre dans un premier temps :

- L'axe A Wissembourg - Soult-sous-Forêt - Betschdorf, avec un linéaire total 23,4 km et un montant de travaux estimé à 3 459 000 euros HT

- L'axe B Wissembourg - Seebach - Hatten, avec un linéaire total de 14,5 km et un montant de travaux estimé à 1 745 000 euros HT

Les travaux démarreront le premier semestre 2022 aux 4 extrémités des axes A et B et seront achevés au plus tard en juin 2024. Les communautés de communes sont soutenues financièrement par la Collectivité Européenne d'Alsace qui finance le projet à hauteur de 50 % et par le Fond de Mobilité Active du ministère chargé des transports.

Un troisième axe cyclable structurant, l'axe C sera mis en œuvre dans un second temps sur le territoire de la CCPW. Il s'agit d'une liaison touristique qui reliera Seebach, Hunspach, le Fort de Schœnenbourg et l'ex BA901 et qui permettra également de relier Riedseltz à Wissembourg et à Seebach.

Au total ce sont près de 60 km d'itinéraires cyclables qui seront aménagés à terme pour un programme total de travaux qui s'élève à 8,2 millions d'euros. Ce programme repose en majeure partie sur des chemins existants appartenant soit aux communes (chemin rural) soit aux associations foncières (chemin d'exploitation). Le parti pris d'aménagement est en effet de disposer à terme d'itinéraires sécurisés, déconnectés des routes départementales (pas de bande cyclable) et d'itinéraires de qualité avec un revêtement en dur de type enrobé.



Une concertation s'est tenue durant l'année 2021 avec les communes, les associations foncières et la chambre d'agriculture en appui avec le service juridique de la CeA. Les réunions ont permis de rassurer la profession agricole sur le partage de la voirie avec les cyclistes. Les chemins aménagés pour les itinéraires cyclables demeureront des outils de travail permettant aux agriculteurs et aux propriétaires fonciers de cultiver leur terre. Ce partage sera signalé par le panneau ci-dessous « chemin partagé ». Lors de nos promenades, il sera donc important d'adopter un comportement responsable envers les divers usagers et la nature.



Source : Communauté de commune de l'Outre-Forêt.

À Bremmelbach, une belle pause sur les chemins de Compostelle





Étape n°1 : Wissembourg - Walbourg, 28km, 7h (première partie)

De Schweigen aller à Wissembourg, passer devant l'église Saint Pierre et Paul et prendre plein sud. Le cimetière se trouve à gauche. Monter le chemin jusqu'à Oberhoffen-lès-Wissembourg.

Descendre la rue principale à gauche, puis la 1ère rue à droite (non balisé). Traverser une route tout droit vers la forêt. A la forêt descendre à gauche, puis grande courbe à droite dans la forêt direction sud-ouest. A la lisière, après avoir traversé le ruisseau, monter vers la route que vous traverserez et descendrez.

Bremmelbach, à droite, le cimetière. Monter le chemin tout droit, traverser la route et continuer tout droit plein sud pendant 2,5 km pour arriver à la D 65. La suivre pendant 400 m. Au virage à gauche, continuer tout droit à côté d'une exploitation agricole et équestre. Le cimetière de Retschwiller se trouve à gauche.

Descendre le chemin. Après 500 m obliquer vers la gauche. Arrivée à Soltz-sous-Forêts.

Association des Amis de St Jacques en Alsace
contact@saint-jacques-alsace.org

Julien Mattel



Lors de la cérémonie du 14 juillet à Wissembourg, Julien Mattel de Bremmelbach, porte-drapeau pour l'Association nationale des sous-officiers de réserve de l'armée de l'air (Ansoraa) a été distingué par ses pairs.

C'est en présence d'une foule nombreuse sur la place de la République à Wissembourg que Julien Mattel a été distingué.

A l'issue du défilé qui avait rassemblé gendarmes, police municipale, pompiers et SAMU, et de la revue des troupes en présence d'autorités militaires et civiles, Julien a reçu le diplôme officiel de porte-drapeau après trois années de service au sein de la section Bas Rhin Nord de l'association Ansora.

Julien a intégré l'association Ansoraa en 2017. A seulement 15 ans, il avait déjà impressionné ses pairs par sa motivation et son investissement. Récompensé à l'époque par un prix du civisme, il a poursuivi sa mission de porte-drapeau avec engagement et mérite nos félicitations. Bravo Julien.

INSOLITE À BREMMELBACH : UN CHIEN ERRANT CAPTURÉ APRÈS QUINZE JOURS DE CACHE-CACHE

Un chien type berger roumain, qui errait entre le terrain de motocross et l'entrée du village de Bremmelbach a été capturé par les pompiers de Wissembourg lors de leur cinquième intervention jeudi 22 avril vers 21h15.

Après avoir essayé plusieurs techniques et lancé des alertes sur les réseaux sociaux en France et en Allemagne, et au bout d'une quinzaine de jours, le toutou a été enfin capturé, les habitants l'avaient appâté avec de la nourriture contenant un calmant pour animal, ce qui a eu raison de sa malice et de sa capacité à les tourner en bourrique.

L'animal s'en prenait à des poules du secteur, et la crainte qu'il ne morde un habitant était possible.
Les pompiers l'ont conduit à la SPA, en espérant qu'il retrouve ses propriétaires et qu'il garde un bon souvenir de Bremmelbach.



Recrutement





La société **ALSAVEUR**, spécialisée dans la fabrication de fonds de tartes flambées traditionnelles, démarre les travaux de construction de son unité de production parmi les plus modernes sur son nouveau site de Drachenbronn-Birlenbach.

La société vient de lancer les recrutements pour les premières embauches dès le printemps 2022.

Les différents postes à pourvoir sont :

- **Conducteurs de ligne de production alimentaire (H/F)**
- **Responsables d'équipe (H/F)**
- **Techniciens de maintenance (H/F)**
- **Employés des services administratifs (H/F)**

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur candidature à l'adresse **recrutement@alsaveur.com**

Graphisme et impression : Medialogik France SARL, Drachenbronn. Dépôt légal à parution

Mairie : 65 rue Principale, 67160 Cleebourg
03 88 94 52 23 - Email : mairie.cleebourg@wanadoo.fr
Site internet : www.cleebourg-bremmelbach.fr
Permanences : lundi de 19 à 21 heures et jeudi de 8 à 11h